

Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

## Rapport d'évaluation

# Master Administration des entreprises

Université de Poitiers



# Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,1

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

### Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

Le master Administration des entreprises de l'université de Poitiers est géré par l'institut d'administration des entreprises (IAE) de Poitiers, où ont lieu les enseignements. L'objectif est de former des étudiants n'ayant pas suivi préalablement des études de gestion, et de les faire atteindre une double compétence en fin de cursus : compétence de gestionnaire grâce au master et compétence liées à la formation antérieure. Les métiers visés concernent des postes d'encadrement dans les domaines de la gestion, du management et du pilotage stratégique des organisations. La formation en gestion est donc généraliste ; elle entend former les étudiants aux grandes fonctions de l'entreprise (gestion de ressources humaines, finance, comptabilité, marketing).

La formation recrute des étudiants ayant déjà validé une première année de master (M1) dans une discipline non gestionnaire. Elle débute en deuxième année de master (M2) sous la forme de 10 unités d'enseignements (UE) dans les grands domaines des sciences de gestion.

Plusieurs parcours sont proposés : la formation initiale, la formation continue et une formation à distance avec des aménagements horaires permettant à des étudiants salariés de suivre la formation (regroupement des cours sur deux périodes dans l'année, recours au *e-learning*).

De nombreuses coopérations existent notamment avec deux écoles d'ingénieurs de Poitiers (l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique et l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Poitiers) et l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) pour enrichir le vivier de recrutement. Prochainement, la coopération sera élargie à la faculté de Pharmacie. Des coopérations internationales ont également été construites : la formation est délocalisée au Brésil à Porto Alegre en anglais avec la délivrance d'un double diplôme. Un regroupement est organisé en partenariat avec l'agence universitaire pour la francophonie (AUF) en Egypte (Alexandrie).

### Analyse

#### **Objectifs**

Le master *Administration des entreprises* a pour objectif de former des étudiants détenant déjà une compétence acquise dans un autre parcours de formation. La formation n'intervient donc qu'en M2. Les objectifs sont très précis et clairement énoncés.

Par contre, la spécificité du public visé n'apparaît pas suffisamment dans le contenu de la formation, ni d'ailleurs dans les métiers mentionnés auxquels la formation donne accès. Concrètement, la deuxième compétence des étudiants et son articulation avec les métiers des sciences de gestion n'apparaissent pas dans le contenu de la formation.

#### Organisation

Le master *Administration des entreprises* se présente sous la forme de 10 UE. Ces unités correspondent bien à une formation généraliste aux métiers de la gestion.

La diversité des parcours (formation initiale, continue et à distance) permet de s'adapter aux contraintes des étudiants salariés, mais également aux partenariats avec des établissements étrangers. Ainsi, un effort est particulièrement marqué pour développer la formation à distance, à travers la mise en place de cours par *e-learning*, de regroupements de cours le soir et le week-end,...

Par contre, on regrette le manque d'informations concernant les modalités d'organisation de la formation continue : on ne connaît pas le rythme de la formation, ni comment ce parcours se distingue des parcours en formation initiale et à distance, en termes d'organisation et de contenus. On regrette donc que cela n'ait pas été clarifié.

Enfin, on déplore la place très importante des cours magistraux (CM) (70 % des enseignements, réalisés en grande majorité par les enseignants-chercheurs) au détriment des travaux dirigés (TD).

#### Positionnement dans l'environnement

Le master Administration des entreprises est très bien inséré dans l'environnement local et international.

Diplôme historique de l'IAE de l'université de Poitiers, son insertion dans le milieu socio-économique est notable (organisation patronale, agence régionale sur l'amélioration des conditions de travail (ARACT), des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA). Il est adossé à la recherche (centre de recherche en gestion (CEREGE, notamment) au travers de la présence d'enseignant-chercheurs. Enfin, le diplôme a de forts liens de coopération avec d'autres composantes de l'université (écoles d'ingénieurs, UFR STAPS).

Au niveau de la communauté d'universités et établissements (COMUE), les universités de Limoges, de Tours, de La Rochelle et d'Orléans proposent un diplôme identique sans que cela nuise à la qualité du recrutement et aux besoins importants dans ce domaine.

#### Equipe pédagogique

L'équilibre pédagogique en termes d'enseignants-chercheurs et enseignants par rapport aux professionnels est tout à fait respecté (67 % contre 28 %). L'équipe pédagogique est composée au total de 35 personnes (chacune effectuant presque 25 heures de cours).

On note une forte présence de consultants/avocats dans l'équipe professionnelle. On peut regretter que le profil des professionnels soit peu diversifié.

#### Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les données concernant les effectifs, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études sont tout à fait satisfaisantes mais on déplore le manque de précisions dans les données qui sont fournies.

Ainsi, le taux de réussite s'élève à 71 %; il est expliqué par le fait que des étudiants en formation à distance ou continue réalisent leur master en deux ans. On déplore à ce sujet de ne disposer ni de l'année de cette donnée ni de l'évolution des taux de réussite.

Concernant les effectifs, le master *Administration des entreprises* connaît un effectif important compris entre 418 et 247 étudiants respectivement entre 2011 et 2016. Le nombre d'étudiants est néanmoins en baisse progressive depuis quelques années. Cette baisse est expliquée par l'arrêt d'un partenariat ancien avec l'université de Nanchang en Chine. Pourtant, cette explication ne semble pas compatible avec le fait que la baisse soit progressive.

De même, certaines informations importantes manquent, comme la répartition des étudiants par site (Poitiers, Brésil, Chine, Alexandrie, etc.). Cette information aurait été utile pour comprendre réellement la dynamique de la formation et le poids des partenariats étrangers.

Enfin, on relève des incohérences dans les données concernant l'insertion professionnelle et qui signalent un très faible taux de retours dans l'enquête à six mois. Par exemple, pour l'année 2014/2015, on nous indique des effectifs de 276 étudiants. Or, l'enquête à six mois indique 44 inscrits, 39 diplômés et seulement 20 répondants. Ces incohérences ne permettent pas de réaliser une analyse fine et fiable.

#### Place de la recherche

La place de la recherche dans cette formation est notable et malgré son orientation vers l'insertion professionnelle, de nombreux efforts sont entrepris pour la renforcer.

Ainsi, l'investissement de nombreux enseignants-chercheurs dans cette formation est à souligner : deux professeurs des universités en sciences de gestion, un professeur en sciences de l'information et de la communication, huit maîtres de conférences en sciences de gestion et un en sciences économiques.

Une formation à la recherche est proposée à tous les étudiants et est validée par un diplôme universitaire (DU) en recherche. Cet investissement dans la recherche a d'ailleurs permis la réalisation d'une thèse menée grâce à une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE).

#### Place de la professionnalisation

La professionnalisation intervient au cours de la formation à travers la participation de praticiens à l'équipe pédagogique, de conférences organisées avec des membres partenaires, l'usage d'outils professionnels (*Enterprise Ressource Planning* - ERP) et le caractère obligatoire des stages.

Il est fait notamment mention de la réalisation d'un projet professionnel, mais aucune information plus précise n'est donnée.

#### Place des projets et des stages

La place des stages dans cette formation est satisfaisante. D'une durée de quatre à six mois, ils sont obligatoires pour les étudiants en formation initiale et pour les demandeurs d'emploi en formation continue. Dans le cas du parcours à distance, les stages vont dépendre des situations professionnelles, sans que l'on en sache plus.

L'accompagnement des étudiants en stage, via un tuteur, est tout à fait satisfaisant. La restitution des travaux inhérents à la clôture du stage est adaptée pour les étudiants évoluant dans un parcours de formation à distance (vidéo mise en ligne).

#### Place de l'international

La place de l'international est centrale dans cette formation : recrutement d'étudiants étrangers par le biais de Campus France, mobilité et recrutement des étudiants encouragés par l'intermédiaire des partenaires étrangers, etc.

On ne connaît pas la répartition des étudiants par dispositif, ni la part des étudiants étrangers dans les effectifs globaux par année.

#### Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Le processus du recrutement se présente d'une façon tout à fait pertinente : promotion au sein de salons, tests d'aptitude pour la formation continue et la formation à distance et suivi de l'absentéisme.

On aurait néanmoins aimé mieux connaître les critères de recrutement et le contenu du test d'aptitude destinés aux étudiants en formation continue.

L'existence de passerelles avec d'autres composantes de l'université ou de l'environnement (écoles d'ingénieurs, STAPS, pharmacie) est tout à fait cohérente avec les objectifs de la formation. Des actions d'information auprès des départements de l'université sont bien réalisées en amont.

#### Modalités d'enseignement et place du numérique

Les modalités d'enseignement répondent parfaitement aux attentes. Proposant des parcours de formation différenciés, la formation s'appuie sur des modalités d'enseignement différenciées et adaptées : formation à distance reposant notamment sur une plateforme numérique, formation continue qui s'appuie sur un emploi du temps personnalisé, mise en place de la validation par les acquis de l'expérience (VAE).

La place du numérique est significative dans ce diplôme. La formation utilise pleinement les ressources rendues disponibles par l'université : utilisation d'un espace numérique de travail, accès gratuit à des logiciels de bureautique, mise en place de cours orientés systèmes d'information, etc.

Par contre, on a déjà noté la place très importante des CM qui rendent difficiles des innovations pédagogiques fondées sur l'utilisation du numérique.

#### Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est particulièrement rigoureuse.

Un jury composé d'un président, d'un enseignant et d'un professionnel peut se réunir jusqu'à quatre fois par an en fonction des sessions de rattrapage. Les modalités d'évaluation sont claires et tout à fait en cohérence avec les objectifs du diplôme. Il n'y a en effet pas de compensations ni entre les UE, ni entre les semestres.

Des dispositions particulières sont prévues pour la formation à distance pour entraîner les étudiants.

L'ensemble du dispositif d'évaluation est validé par le référentiel de qualité (Qualicert).

#### Suivi de l'acquisition de compétences

L'information relative à l'acquisition des compétences est apportée dès la distribution du livret de l'étudiant mais il aurait été intéressant d'appliquer des outils permettant de mesurer l'acquisition et la progression des compétences. On déplore ainsi qu'il ne soit pas fait mention du portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) fourni par l'université de Poitiers et qui peut constituer un outil adéquat pour les étudiants.

#### Suivi des diplômés

Les enquêtes de suivi des diplômés sont menées par le service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP), mais les taux de réponses sont très faibles et permettent difficilement une analyse et un réel suivi.

Au-delà des enquêtes menées par l'université, les informations concernant les actions complémentaires menées au niveau de la formation, comme l'organisation d'une remise des diplômes, la rédaction d'un annuaire des diplômés, etc. ne sont pas suffisamment détaillées.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le Conseil de perfectionnement est organisé de façon appropriée : il est composé de façon élargie, de l'équipe pédagogique, de professionnels n'intervenant pas dans la formation, d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés. Le Conseil est réuni après chaque semestre, permettant des retombées concrètes rapides.

Une procédure d'autoévaluation est utilisée au niveau de l'établissement et au niveau de l'équipe pédagogique. Appuyée par la démarche Qualicert, cette autoévaluation apparaît comme exhaustive.

Une procédure d'autoévaluation a été mise en place par l'université mais les diplômes de M2 ne sont pas encore concernés. Par contre, le diplôme fait l'objet d'une évaluation par les étudiants grâce à un dispositif mis en place au niveau de l'IAE. Le questionnaire reprend les catégories des rapports d'évaluation du Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Les résultats sont utilisés notamment pour les Conseils de perfectionnement.

On déplore que des éléments de résultats de ces questionnaires ne soient pas transmis.

### Conclusion de l'évaluation

#### Points forts:

- La diversité des parcours adaptés à des publics divers.
- La place de la formation à distance, très développée, et de l'international, particulièrement importante.

#### Points faibles:

- L'impossibilité, à partir des données chiffrées fournies, de mesurer de façon précise l'insertion professionnelle des étudiants.
- La difficulté d'obtenir des informations concernant les partenariats internationaux (par exemple, le pilotage et l'accompagnement des étudiants étrangers).

#### Avis global et recommandations:

Le master *Administration des entreprises* de l'université de Poitiers se révèle être une formation cohérente et adaptée à la diversité des publics formés. La place de l'international et de la formation à distance constitue un atout pour cette formation. De même, la diversité des parcours permet de s'adapter à la pluralité des situations des étudiants.

Néanmoins, on note quelques points de faiblesse. La formation gagnerait en qualité en s'assurant d'informations complémentaires notamment par exemple en termes d'insertion professionnelle et en développant des actions visant à conserver le lien entre les diplômés et la formation. Nous recommandons d'apporter une observation plus aboutie et fine des enquêtes de suivi des diplômés (enquête à 6 et 18 mois) et de développer des actions, en lien avec les services de l'université de Poitiers, pour améliorer les taux de réponse. En parallèle, des actions menées directement par l'équipe pédagogique de la formation, en lien avec les partenariats étrangers, pourraient être développées en ce sens (association d'anciens étudiants par exemple). Plus globalement, si la diversité des partenariats internationaux constitue un point fort, on déplore le manque d'informations concernant le pilotage de ces partenariats et l'accompagnement des étudiants étrangers.

# Observations de l'établissement



Poitiers, le 23/05/2017

Objet: Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013285 - master « administration des entreprises ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « administration des entreprises », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.

V. Laval

Pour le président de l'université de Politiers et par délégation,

la Vice Présidente Virginie Laval